

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 mai 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine en vue de l'élargissement de la rue du Commandant Charcot à Lyon 5°, d'une parcelle de terrain de 107 mètres carrés située en bordure nord-ouest de cette voie et appartenant au syndicat des copropriétaires de la copropriété Le Clos des Cèdres.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, cette parcelle serait acquise gratuitement en application des dispositions de l'arrêté de permis de construire n° 69-385-95-00061 du 12 avril 1995 ;

B - Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Vu le permis de construire n° 69-385-95-00061 du 12 avril 1995 ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve ce document et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,